

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le deux décembre deux mille vingt-deux à 18h45,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 32
DATE DE LA CONVOCATION	25/11/2022
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	09/12/2022

OBJET :**Subventions à divers associations et organismes N° 1/2023 - Domaine sportif****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , Mme Françoise DUSSERE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , M. Alain BLANC , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Paskale ROUGON procuration à Mme Martine BOUCHARDY, M. Vincent MEDILI procuration à Mme Françoise DUSSERE, Mme Chantal RAPIN procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M. Alexandre MOUGIN procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, Mme Sabrina CAL procuration à Mme Catherine ASSO, M. Bruno PATRON procuration à M. Daniel GALLAND, M. Eric MONTROYA procuration à M. Pierre PHILIP, M. Nicolas GEIGER procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH

Absent(s) :

M. Jean-Louis BROCHIER, M. Christophe PIERREL, Mme Pauline FRABOULET

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Chiara GENTY, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Des associations nous ont demandé une aide financière afin de mener à bien des projets intéressants dans le domaine sportif, pour les Gapençaises et Gapençais.

Le dossier ainsi que l'objet de leur demande sont consultables au sein de la Direction des Finances.

Décision :

Ces demandes ont été examinées par les différentes commissions compétentes ainsi que par la Commission des Finances et du Budget réunie le 23 novembre 2022.

Sur leur avis favorable, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions ci-jointes.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 40

Sauf en ce qui concerne la subvention allouée au Gap Basket pour laquelle le vote est le suivant :

- POUR : 39

- SANS PARTICIPATION : 1

M. Cédryc AUGUSTE

Le Maire



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance

Chiara GENTY



Transmis en Préfecture le : 15 DEC. 2022

Affiché ou publié le : 15 DEC. 2022

SUBVENTIONS N ° 1/2023

Domaine d'activité : SPORTIF

C.M. du 02/12/2022

	ASSOCIATION	<i>Activité de l'Association</i>	<i>Objet de la Demande</i>	<i>Montant de la demande 2023</i>	<i>Subvention accordée 2023</i>	<i>Total des subventions accordées 2022</i>
1	OMS (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/01/2021)	Rassemble les associations sportives et apporte conseil à la municipalité dans les décisions à prendre selon les besoins exprimés par la population	Subvention de fonctionnement	16 000,00	16 000,00	16 000,00
2	Gap Foot 05 (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/01/2021)	Pratique du foot	Subvention de fonctionnement	72 000,00	72 000,00	72 000,00
3	Les Rapaces de Gap (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/01/2021)	Pratique du hockey mineur	Subvention de fonctionnement	50 000,00	50 000,00	50 000,00
4	SASP Les Rapaces de Gap (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/01/2021)	Pratique du hockey	Subvention de fonctionnement	247 000,00	247 000,00	247 000,00

	ASSOCIATION	Activité de l'Association	Objet de la Demande	Montant de la demande 2023	Subvention accordée 2023	Total des subventions accordées 2022
5	Boule Ferrée Gapençaise (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/01/2021)	Pratique de la boule lyonnaise	Subvention de fonctionnement	33 300,00	33 300,00	33 300,00
6	Rugby Club Gapençais (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/01/2021)	Pratique du rugby	Subvention de fonctionnement	36 000,00	36 000,00	36 000,00
7	Cercle des Nageurs (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/01/2021)	Pratique de la natation sous toutes ses formes	Subvention de fonctionnement	20 206,00	20 206,00	20 206,00
8	Gap Hand Ball (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/01/2021)	Pratique du Handball	Subvention de fonctionnement	52 250,00	52 250,00	52 250,00
9	Gap Basket (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/01/2021)	Pratique du basket	Subvention de fonctionnement	22 558,00	22 558,00	22 558,00
10	Gap Hautes Alpes Athlétisme (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/01/2021)	Pratique de l'athlétisme	Subvention de fonctionnement	38 700,00	38 700,00	38 700,00

	ASSOCIATION	Activité de l'Association	Objet de la Demande	Montant de la demande 2023	Subvention accordée 2023	Total des subventions accordées 2022
11	ASPTT Judo (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/01/2021)	Pratique du judo	Subvention de fonctionnement	15 300,00	15 300,00	15 300,00
12	Club Omnisport Gap Merlette (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/01/2021)	Pratique du ski et formation moniteurat de ski	Subvention de fonctionnement	10 019,00	10 019,00	10 019,00
13	Ski Club Gap Bayard (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/01/2021)	Pratique du ski de fond	Subvention de fonctionnement	10 575,00	10 575,00	10 575,00

TOTAL 623 908,00€

Nombre de subventions votées :

13

